

DÉCOUVRIR LES USAGES POSSIBLES DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS L'ANIMATION DES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS

MODULE DE
LA FORMATION
QUALIFIANTE

Les outils numériques prennent une place importante dans nos modes de relation et d'échange : qu'en est-il pour les dispositifs participatifs ? Quelles sont les expériences, quels sont les apports des outils numériques aux démarches d'information, de consultation et de concertation ? Quelles sont aujourd'hui les nouvelles modalités de diffusion de l'information, de mobilisation des publics, de travail coopératif développées grâce aux outils numériques ?

► Cette journée « d'initiation » est l'occasion de prendre connaissance des possibilités actuelles et des évolutions en cours.

OBJECTIFS

- Découvrir et comprendre les fonctions qui peuvent être prises en charge par les outils numériques.
- Identifier les conditions dans lesquelles l'usage du numérique peut amener un plus dans l'animation des dispositifs participatifs.
- Découvrir des outils numériques mobilisables pour l'animation des dispositifs participatifs.

CONTENUS ABORDÉS

- Les outils numériques mobilisables en animation : fonctions, intérêts et limites : outils de recueil / organisation d'idées ; outils d'écriture collaborative ; outils de sondage ; outils de vote ; outils d'échange et de débat.
- Les plateformes internet de participation : quels usages, quelles valeurs ajoutées, quelles limites ?

DÉMARCHE DE FORMATION

- Alternance d'exposés, de présentation d'expériences et de manipulation d'outils (sites Internet participatifs, outils collaboratifs à distance...).

PUBLIC

- Salariés des collectivités, des associations, des entreprises et demandeurs d'emploi, souhaitant évoluer professionnellement, se reconverter ou bien consolider leurs connaissances dans le domaine de la conception et de l'animation de dispositifs participatifs.

ORGANISATEURS

- ATEN
- Ifrée



DATES ET LIEU

- **1 jour de formation**
le mercredi 5 juillet 2017
à Niort (79000).
- **Possibilité d'hébergement**
à proximité.
- **Inscription avant** le 5 juin 2017.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : **30 €***
- À titre individuel résident hors Nouvelle-Aquitaine : **60 €***
- Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : **135 €***

Frais d'hébergement et de repas
à la charge des participants.

Modalités et bulletin d'inscription
► pages 36-37

*Ce module faisant partie de la formation qualifiante
« Pilote de dispositifs participatifs », le nombre de places est limité.*